REGLEMENT INTERIEUR
PETITS BOLIDES

Article 1 :
Le club de RENNES Paul Bert Echecs organise le 14ème GRAND PRIX DES PETITS BOLIDES.
Tournois internes et homologués FFE ou FIDE, ouverts aux jeunes nés après le 31/12/1999 sans condition de Elo.
Des invitations à des jeunes joueurs licenciés extérieurs au club de RENNES Paul Bert Echecs sont faites ponctuellement à l'initiative de l'organisation.
7 tournois organisés du 12/10/2019 au 16/05/2020.

Article 2 :
Les règles du Jeu sont celles actuellement en vigueur à la FIDE, à l'exception du nombre de coups illégaux pour le tournoi « Mini-Bolides » avec perte de la partie au 3ème coup illégal achevé, toutefois la partie est nulle si la position est telle que l'adversaire ne peut mater le roi du joueur par une suite de coup légaux
3 types de tournois sont organisés.
Les « Mini-Bolides »: Les appariements se font au Système Suisse intégral.
Les « Petits Bolides »: Les appariements se font au Système Suisse intégral.
Les « Bolides »: Les appariements se font au Système Suisse intégral.

Article 3 :
Cadence : 0h12mn + 3s/cp cadence Fischer
Nombre de rondes : 5
Les parties du « Mini-Bolides » sont comptabilisées pour les classements Elo Rapide FFE.
Les parties des « Petits Bolides » & «Bolides » sont comptabilisées pour les classements Elo Rapide FIDE.

Article 4 :
Inscriptions et Vérification des licences : le jour des tournois de 9h10 à 9h25.
Il est demandé de se préinscrire auprès de christian.bleuzen@kmel.bzh au plus tard la veille (avant 20h00) des dates indiquées pour la bonne organisation des tournois.
Pour le tournoi « Bolides », seules les inscriptions prises la veille du tournoi sont acceptées.
Pour les inscriptions après 9h25, les joueurs sont appariés à partir de la 2ème ronde.
Date et heure des rondes 1 des différents tournois
Mini-Bolides T1 : 12/10/2019 à 9h30 – Homologation FFE n°49669
Petits Bolides T1 : 12/10/2019 à 9h30 - Homologation FIDE n°49687
Bolides T1 : 12/10/2019 à 9h30 - Homologation FIDE n°49686
Mini-Bolides T2 : 16/11/2019 à 9h30 Homologation FFE n°49697
Petits Bolides T2 : 16/11/2019 à 9h30 - Homologation FIDE n°49689
Bolides T2 : 16/11/2019 à 9h30 - Homologation FIDE n°49688
Mini-Bolides T3 : 18/01/2020 à 9h30 – Homologation FFE n°51051
Petits Bolides T3 : 18/01/2020 à 9h30 - Homologation FIDE n°50966
Bolides T3 : 18/01/2020 à 9h30 - Homologation FIDE n°50964
Mini-Bolides T4 : 01/02/2020 à 9h30 – Homologation FFE n°51124
Petits Bolides T4 : 01/02/2020 à 9h30 - Homologation FIDE n°50967
Bolides T4 : 01/02/2020 à 9h30 - Homologation FIDE n°50965

Mini-Bolides T5 : 14/03/2020 à 9h30 – Homologation FFE en attente
Petits Bolides T5 : 14/03/2020 à 9h30 - Homologation FIDE en attente
Bolides T5 : 14/03/2020 à 9h30 - Homologation FIDE en attente
Mini-Bolides T6 : 04/04/2020 à 9h30 – Homologation FFE en attente
Petits Bolides T6 : 04/04/2020 à 9h30 - Homologation FIDE en attente
Bolides T6 : 04/04/2020 à 9h30 - Homologation FIDE en attente
Mini-Bolides T7 : 16/05/2020 à 9h30 – Homologation FFE en attente
Petits Bolides T7 : 16/05/2020 à 9h30 - Homologation FIDE en attente
Bolides T7 : 16/05/2020 à 9h30 - Homologation FIDE en attente
Les parties ne sont pas supervisées.
Le délai de forfait est fixé à 10 minutes.
L'utilisation du "Bye" n'est pas autorisé dans les différents tournois.
Affichage des résultats et des classements les jours mêmes des tournois sur le site internet du club : http://www.rennespaulbert-echecs.fr/
Remise de prix les jours des tournois.

Article 5 :
Droits d'inscriptions : Gratuité pour tous les joueurs.
Les invitations aux tournois dénommés « Bolides » se font suivant les résultats obtenus lors des tournois précédents.
Pour le 1er tournoi « Bolides » de la saison, sont retenus par ordre de classement, les 6 meilleurs joueurs au Grand Prix des « Petits Bolides » 2018-2019 complétés avec les meilleurs joueurs au classement Elo Rapide au 1er octobre 2019.
Pour les dates suivantes, les 4 derniers du tournoi « Bolides » précédent sont remplacés par les 2 premiers du tournoi « Petits Bolides » précédent, et complété par les meilleurs joueurs au classement Elo Rapide FIDE (ou par défaut FFE) à la date du tournoi, afin d'atteindre le nombre de 10 joueurs dans le tournoi « Bolides » à chaque date.
Le tournoi « Mini-Bolides » est réservé aux

- Petits Poussins sans restriction de Elo,
- Poussins et joueurs débutants (licences S ou T) classés à moins de 1000 Elo rapide.

Tout vainqueur du « Mini-Bolides » est définitivement qualifié aux « Petits Bolides » suivants, il n'y a pas de descentes de « Petits Bolides » vers les « Mini-Bolides ».

Article 6 :
Prix :
1 – Le jour des tournois (tous)
Au 1er: 1 coupe
Au 2ème: 1 médaille d'argent
Au 3ème: 1 médaille de bronze

Prix réservé au « Petits Bolides » non cumulables
Au meilleur pupille: 1 médaille
Au meilleur poussin: 1 médaille
Au meilleur petit-poussin: 1 médaille
A la meilleure fille : 1 médaille

Prix réservé au « Mini-Bolides » non cumulables
Au meilleur débutant (1): 1 médaille
A la meilleure fille : 1 médaille
(1) Débutant : Première participation à un tournoi homologué

Des diplômes "pion d'or", "pion d'argent" et "pion de bronze" seront remis aux jeunes joueurs ayant participé aux "mini-bolides", suivant les résultats obtenus depuis la saison 2015-2016,
10 points de parties gagnés : Pion d'or
6 points de parties gagnés : Pion d'argent
3 points de parties gagnés : Pion de bronze

Des diplômes "cavalier d'or", "cavalier d'argent" et "cavalier de bronze" seront remis aux jeunes joueurs ayant participé aux "petits bolides" ou "bolides", obtenus depuis la saison 2015-2016,
15 points de parties gagnés : Cavalier d'or
10 points de parties gagnés : Cavalier d'argent
5 points de parties gagnés : Cavalier de bronze

Des diplômes "tour d'or", "tour d'argent" et "tour de bronze" seront remis aux jeunes joueurs ayant participé aux "bolides", obtenus depuis la saison 2015-2016,
20 points de parties gagnés : Tour d'or
15 points de parties gagnés : Tour d'argent
10 points de parties gagnés : Tour de bronze

Des diplômes "roi d'or", "roi d'argent" et "roi de bronze" seront remis aux jeunes joueurs ayant participé aux "bolides", obtenus depuis la saison 2015-2016,
50 points de parties gagnés : Roi d'or
40 points de parties gagnés : Roi d'argent
30 points de parties gagnés : Roi de bronze

2 – Au classement final du Grand Prix
Au 1er: 1 trophée
Au 2ème : 1 coupe
Au 3ème : 1 coupe
Au 1er pupille (U12) : 1 médaille d'or
Au 2ème pupille (U12) : 1 médaille d'argent
Au 3ème pupille (U12) : 1 médaille de bronze
Au 1er poussin (U10) : 1 médaille d'or
Au 2ème poussin (U10) : 1 médaille d'argent
Au 3ème poussin (U10) : 1 médaille de bronze
Au 1er petit poussin (U8) : 1 médaille d'or
Au 2ème petit poussin (U8) : 1 médaille d'argent
Au 3ème petit poussin (U8) : 1 médaille de bronze
A la 1ere féminine : 1 médaille d'or
A la 2ème féminine : 1 médaille d'argent
A la 3ème féminine : 1 médaille de bronze

Article 7 :
Département des ex-aequo : Cumulatif – Performance pour les « Bolides » et « Petits Bolides », Cumulatif – Buchholz pour les « Mini-Bolides ».

Article 8 :
Attribution des points au Grand Prix.
A chaque tournoi, des points sont attribués sur 3 critères :
Points de parties, les points gagnés à un tournoi arrondis par défaut. Les points de parties sont doublés pour les « Bolides ».
Points de performance, 10 points au 1er, 8 points au 2ème, 6 points au 3ème, 4 points au 4ème, 2 points au 5ème pour les joueurs des « Bolides », 5 points au 1er, 4 points au 2ème, 3 points au 3ème, 2 points au 4ème, 1 point au 5ème pour les joueurs des « Petits Bolides ».
Points d'assiduité, pour participation aux différents tournois, 1 point pour 1 tournoi disputé, 3 points pour 2 tournois, 6 points pour 3 tournois, 10 points pour 4 tournois, 15 points pour 5 tournois, 21 points pour 6 tournois et 28 points pour 7 tournois.
Le classement final du Grand Prix des Petits Bolides est fait en cumulant les points ainsi obtenus.

Article 9 :
Arbitre Principal : Christian BLEUZEN - Arbitre Elite 1
Autres Arbitres : arbitre désigné le cas échéant par l'arbitre principal.

Article 10 :
Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal,
Christian BLEUZEN

L'Organisateur
Jonathan DEMANGHON

Fait à Rennes, le 15 septembre 2019
(s) BLEUZEN

Version 0 :	15/09/2019	
Version 1 :	17/09/2019	Numéros d'homologation des tournois 1 et 2
Version 2 :	25/12/2019	Numéros d'homologation des tournois 3 et 4